



*Liberté
Égalité
Fraternité*

Collège
Louis-Arsène Meunier
Nogent-le-Rotrou

Réunion d'information parents d'élèves de 3ème

Lundi 15 septembre 2025





**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Collège
Louis-Arsène Meunier
Nogent-le-Rotrou

Ordre du jour :

- ↖ **L'orientation après le collège**
- ↖ **Les stages**
- ↖ **Les diplômes : DNB, DNB série pro, CFG**



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

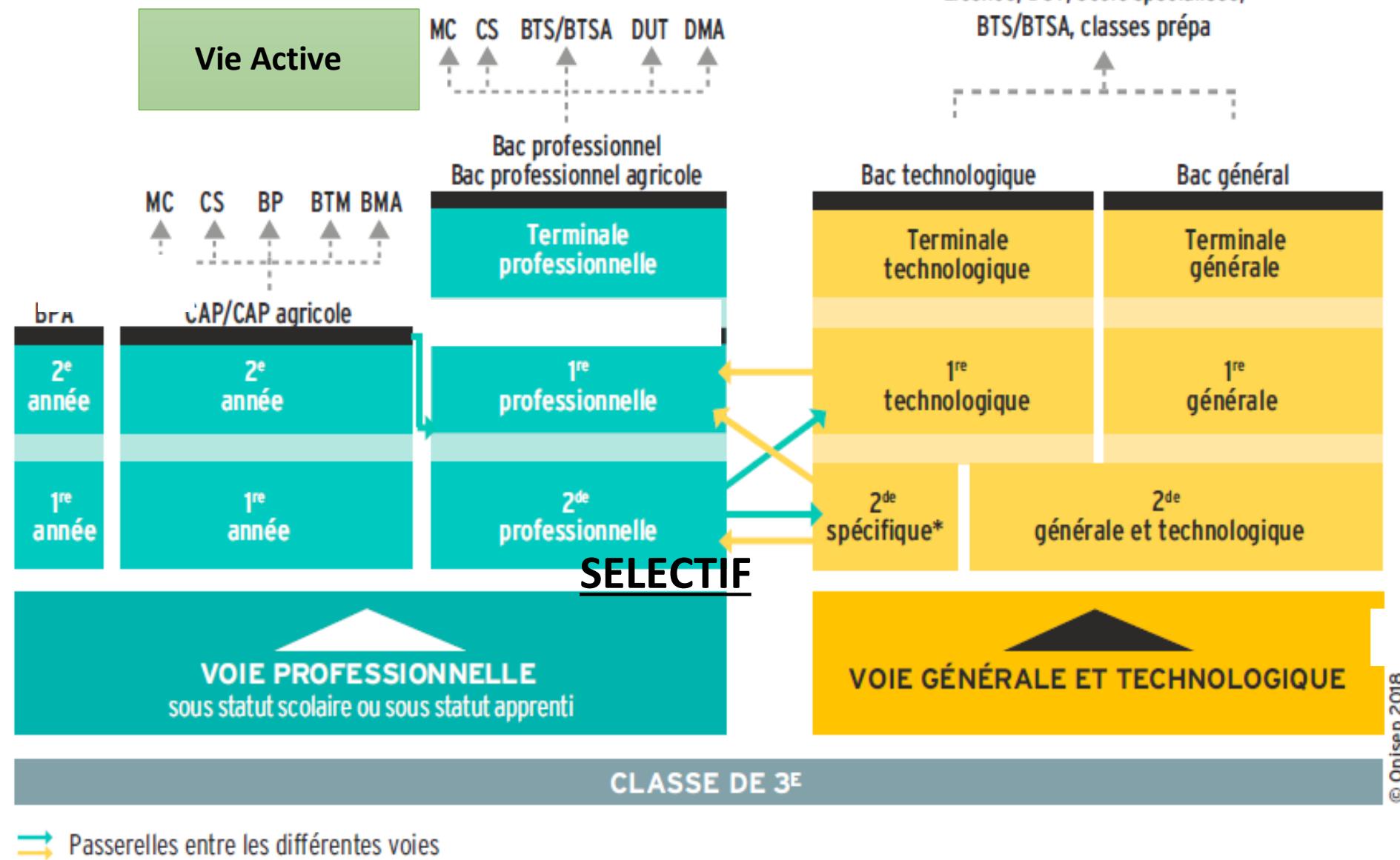
Liberté
Égalité
Fraternité

Collège
Louis-Arsène Meunier
Nogent-le-Rotrou

L'orientation



Schéma d'orientation après le collège



Passerelles entre les différentes voies

3 notions à
distinguer

L'orientation

- 2de générale et techno
- 2de professionnelle
- CAP

L'affectation

Dans un
établissement qui
propose l'orientation
visée

L'inscription

Dans l'établissement
dans lequel on a été
affecté

IMPORTANT

Calendrier et étapes

Février
2026

- Intentions d'orientation exprimées sur la fiche de dialogue par les élèves et leur famille
- Avis provisoire d'orientation du conseil de classe

Mai 2026

- Vœux d'orientation définitifs élève/famille sur la fiche de dialogue

Juin 2026

- Proposition de voie d'orientation par le conseil de classe et décision par le chef d'établissement : (2de GT / 2de pro / 1 CAP)
 - Si accord : validation et décision d'orientation définitive
 - Si désaccord : entretien avec le chef d'établissement

Juillet 2026

- Notifications d'affection (date proche du DNB)
- Inscription au lycée

De novembre à mai → réflexion sur l'orientation : recherches documentaires, journées portes ouvertes des lycées (à partir de février), mini stages en lycée, stages en entreprise, rendez-vous PSYEN, rencontres avec des lycéens...

Fiche de dialogue :

Un document essentiel qui suivra le collégien de février à juin et fera des allers retours famille/collège

Nous demandons pour la rentrée prochaine :

Le passage en :

classez par ordre de préférence la ou les cases de votre choix (1, 2, 3)

- 2^{de} générale et technologique ou en 2^{de} spécifique

Vous pouvez préciser les enseignements optionnels (EO) ou, pour la seconde spécifique, la spécialité :

EO1/spécialité :

EO2 :

- 2^{de} professionnelle

sous statut scolaire

sous statut d'apprenti

Vous pouvez préciser la spécialité ou famille de métiers :

- 1^{re} année de CAP

sous statut scolaire

sous statut d'apprenti

Vous pouvez préciser la spécialité :

Signature du représentant légal 1 :

Signature du représentant légal 2 :

À le



La voie professionnelle

Pour qui ? Pour les élèves qui ont envie d'apprendre un métier.

La voie professionnelle associe l'enseignement théorique à des cours pratiques et des périodes de formation en milieu professionnel (PFMP).

La transformation de la voie professionnelle

Des parcours progressifs grâce à des classes de seconde par familles de métiers : les élèves choisissent un secteur d'activité en fin de 3^{ème}, puis choisissent leur spécialité de baccalauréat à la fin de la 2^{de}, avec une meilleure connaissance des métiers

Des passerelles entre l'apprentissage et le statut scolaire pour construire un cursus au plus près des besoins et des envies de l'élève

Le CAP préparé en 1, 2 ou 3 ans en fonction des profils des élèves

Parmi les secondes professionnelles possibles, vous pouvez choisir une seconde par famille de métiers :

- **Métiers de la construction durable, du bâtiment et des travaux publics**
- **Métiers de la relation client**
- **Métiers de la gestion administrative, du transport et de la logistique**
- **Métiers de l'aéronautique**
- **Métiers des industries graphiques et de la communication**
- **Métiers de l'hôtellerie-restauration**
- **Métiers de l'alimentation**
- **Métiers des études et de la modélisation numérique du bâtiment**
- **Métiers de la beauté et du bien-être**
- **Métiers de la réalisation de produits mécaniques**
- **Métiers du numérique et de la transition énergétique**
- **Métiers de la maintenance des matériels et des véhicules**
- **Métiers du pilotage et de la maintenance d'installations automatisées**
- **Métiers du bois**

Une famille de métiers peut regrouper entre 2 et 10 spécialités de bac professionnel

La seconde professionnelle par famille de métiers

Pendant l'année de seconde, l'élève apprend les savoir-faire communs à tous les métiers d'un même secteur

En fin de seconde, il connaît mieux chaque métier et peut ainsi choisir sa spécialité de baccalauréat

S'il choisit une spécialité qui n'est pas enseignée dans son lycée, il pourra changer d'établissement entre la seconde et la première

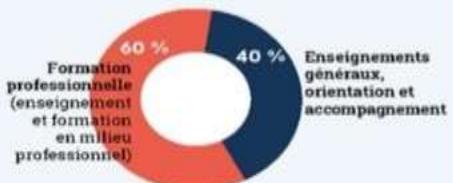
Certaines spécialités n'appartiennent pas à une famille de métiers. Si la spécialité de baccalauréat envisagée ne fait pas partie d'une des quatorze familles de métiers, l'élève la commence dès la seconde et poursuit cette spécialité en classe de première sans participer à une opération d'orientation particulière

LES NOUVEAUX PARCOURS DE PAULINE ET NOAH EN BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

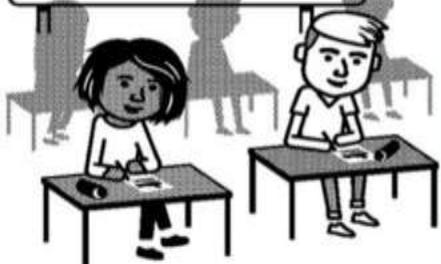


EN SECONDE

EMPLOI DU TEMPS COMMUN



FAMILLE DE LA CONSTRUCTION DURABLE, DES BÂTIMENTS ET DES TRAVAUX PUBLICS

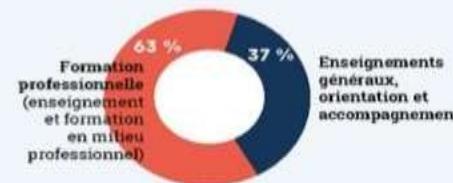


EN DÉBUT D'ANNÉE, ILS PASSENT UN TEST DE POSITIONNEMENT

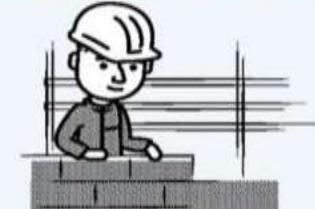
EN FIN D'ANNÉE, CHACUN CHOISIT SA SPÉCIALITÉ DE BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

EN PREMIÈRE

EMPLOI DU TEMPS DE NOAH



DE SON CÔTÉ, NOAH SE SPÉCIALISE EN ORGANISATION ET RÉALISATION GROS ŒUVRE



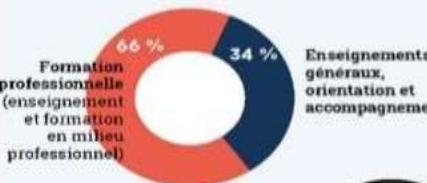
PAULINE CHOISIT LA SPÉCIALITÉ INTERVENTION SUR PATRIMOINE BÂTI OPTION CHARPENTE



Elle décide de poursuivre sa formation en apprentissage.

EN TERMINALE

EMPLOI DU TEMPS DE NOAH



NOAH POURSUIT EN VOIE SCOLAIRE

Il passe 8 semaines en milieu professionnel

Il opte pour le module insertion professionnelle et entrepreneuriat



PAULINE POURSUIT SA FORMATION EN APPRENTISSAGE

Elle alterne des semaines de formation dans son lycée et des semaines chez son employeur



ET APRÈS

INSERTION PROFESSIONNELLE



NOAH PRÉFÈRE L'INSERTION PROFESSIONNELLE IMMÉDIATE

BTS



PAULINE CHOISIT DE POURSUIVRE SON PARCOURS EN APPRENTISSAGE EN BTS SYSTÈME CONSTRUCTIFS BOIS ET HABITAT

L'apprentissage

Le CAP et le bac pro, peuvent se préparer en apprentissage.

L'apprentissage repose sur le principe de l'alternance entre le lycée professionnel ou le Centre de Formation pour Apprentis (CFA) et un employeur, avec lequel l'apprenti a signé son contrat de travail,

Dès janvier/février, il faut rechercher une entreprise d'accueil avec l'aide des chambres consulaires (chambre des métiers, de commerce ou d'agriculture)

En parallèle, il est nécessaire de faire les démarches auprès du collège pour être orienté également dans un lycée professionnel par la voie scolaire (risque de ne pas signer de contrat, de ne pas dépasser la période d'essai...)

Au lycée professionnel, possibilité de parcours mixtes :

Certaines spécialités sont enseignées en apprentissage en lycée professionnel

- Il est possible de commencer le baccalauréat professionnel sous statut scolaire et commencer un apprentissage en première ou en terminale
- Ou de commencer le baccalauréat professionnel en apprentissage et le continuer sous statut scolaire en première ou en terminale

Conditions :

Avoir entre 16 et 30 ans

15 ans si le jeune a terminé son année de 3^{ème} et a atteint cet âge entre la rentrée scolaire et le 31 décembre de l'année civile

L'affectation en Lycée Professionnel

Pour tous les vœux de la voie professionnelle le nombre de place dans les sections est contingenté (Nombre de place limité).

Les candidats sont affectés selon en barème qui prend en compte les résultats de l'année en cours.

Des coefficients sont appliqués aux moyennes obtenues par matière selon la formation et la spécialité.

Il est donc conseillé de formuler plusieurs vœux, il est possible de formuler jusqu'à 10 vœux dans l'académie



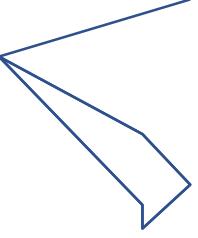
La voie générale et technologique

Pour qui ? Pour ceux qui veulent acquérir une culture générale commune et approfondir leurs connaissances en vue de s'engager dans des études supérieures plus longues

La seconde générale et technologique

Les élèves en 2GT sont accompagnés pour choisir leur parcours :

- **Passer en 1^{ère} générale : une seule série avec des spécialités**
- **Passer en 1^{ère} technologique**
- ***Possibilité de se réorienter en voie professionnelle (c'est aussi possible en cours d'année de 2GT)***



La seconde générale et technologique : des enseignements communs pour tous les élèves

- français
 - histoire-géographie
 - langues vivantes A et B
 - sciences économiques et sociales
 - mathématiques
 - physique-chimie
 - sciences de la vie et de la Terre
 - éducation physique et sportive
 - enseignement moral et civique
 - sciences numériques et technologie
- 

Et des enseignements optionnels possibles :
Cinéma audiovisuel; arts plastiques;
Section Européenne;
Sciences du management et de la gestion; Sciences de l'ingénieur (Lycée R Belleau)...

L'affectation en seconde générale et technologique

☛ **L' Affectation en 2^{nde} générale et technologique est SECTORISEE. Seul votre établissement rattaché au secteur de votre RESIDENCE vous GARANTIT une affectation.**

☛ **Il est possible de demander une dérogation, l'affectation se fera alors sur les places disponibles et en fonction des critères de dérogation suivants :**

CRITÈRES PRIORITAIRES :

- 1. Le handicap (priorité absolue)**
- 2. La nécessité d'une prise en charge médicale à proximité de l'établissement**
- 3. Les élèves boursiers**
- 4. Les élèves dont un frère ou une sœur est déjà scolarisé(e) dans l'établissement**
- 5. Les élèves dont le domicile est situé en limite de secteur et proche de l'établissement souhaité.**
- 6. Les élèves devant suivre un parcours particulier**
- 7. Autre**

LA VOIE GENERALE

EN 1^{RE} ET TERMINALE (Lycée Rémy Belleau)

Tous les élèves suivent des enseignements communs :

- Français / Philosophie (4h)
- Histoire – géographie (3h)
- Enseignement moral et civique (18h/an)
- Langue vivante A et langue vivante B (4h30 et 4h)
- Education physique et sportive (2h)
- Enseignement scientifique (2h)

Les enseignements de spécialité permettent d'approfondir ce qui motive et qui prépare à l'enseignement supérieur.

Les élèves suivent des enseignements de spécialité
3 en première 2 en terminale (12H)

- Arts (Arts plastiques ou cinéma-audiovisuel)
- Humanités, littérature et philosophie
- Langues, littératures et cultures étrangères et régionales (anglais; espagnol)
- Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques
- Sciences économiques et sociales
- Mathématiques
- Physique-chimie
- Sciences de la vie et de la Terre
- Numérique et sciences informatiques
- Sciences de l'ingénieur

LA VOIE TECHNOLOGIQUE EN 1^{RE} ET TERMINALE

Tous les élèves suivent des enseignements communs :

- Français (3H) / Philosophie (2H)
- Histoire – géographie (1h30)
- Enseignement moral et civique (18h/an)
- Langue vivante A et langue vivante B (4h)
- Education physique et sportive (2H)
- Mathématiques (3h)

Les élèves suivent des enseignements de spécialité de la série choisie :

- STI2D : Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable (Lycée R Belleau)
- STMG : Sciences et technologies du management et de la gestion (L R Belleau)
- ST2S : Sciences et technologies de la santé et du social (Jehan de Beauce Chartes)...

Chaque série permet d'approfondir des enseignements de spécialité concrets et pratiques pour bien préparer aux études supérieures.

Cas particulier, les établissements privés

Si votre enfant souhaite poursuivre ses études dans un établissement privé, c'est à vous d'effectuer les démarches (portes-ouvertes, demande d'inscription...).

Vous utiliserez alors la fiche de dialogue pour nous informer de votre choix.



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

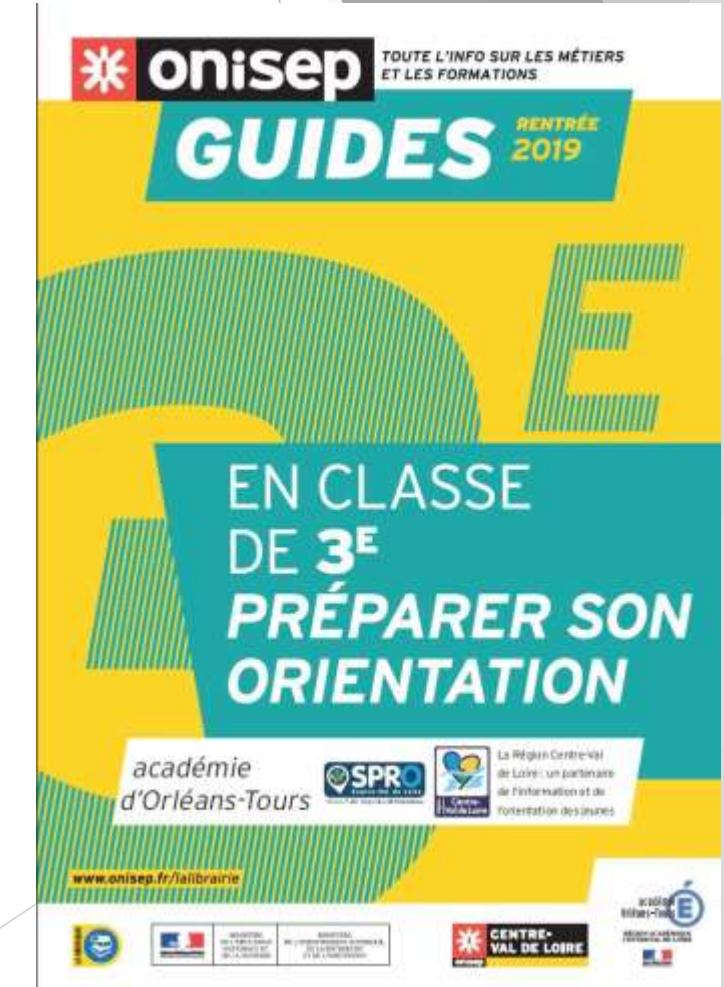
Collège
Louis-Arsène Meunier
Nogent-le-Rotrou

Pour aller plus loin...



<https://www.onisep.fr/>

- Centre d'Information et d'Orientation de Nogent 02 38 83 49 05
- Psychologue scolaire de notre établissement : Mme Gallaroti





**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Collège
Louis-Arsène Meunier
Nogent-le-Rotrou

Les stages





Liberté
Égalité
Fraternité

Collège
Louis-Arsène Meunier
Nogent-le-Rotrou

Les stages en 3A

Stage d'application : stage dont l'objectif est de mettre en pratique dans l'entreprise les connaissances acquises en découverte professionnelle

Les dates :

Stage 1 : du 17 au 29 novembre 2025

Stage 2 : du 9 au 21 mars 2026

Stage 3 : du 8 au 20 juin 2026

D'autres stages possibles, durant la première semaine des vacances... se rapprocher de l'équipe de direction

Un rapport de stage construit en classe, support de l'oral du CFG

Un premier oral de stage dans la semaine du 15 au 19 décembre 2025



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

Collège
Louis-Arsène Meunier
Nogent-le-Rotrou

Le stage en 3B, 3C et 3D

Stage qui permet de découvrir le monde économique et professionnel, de se confronter aux réalités concrètes du travail et de préciser son projet d'orientation

Les dates :

3B et 3C du 1^{er} au 6 décembre 2025

3D du 8 au 13 décembre 2025

D'autres stages possibles,
durant la première semaine
des vacances... se rapprocher
de l'équipe de direction

Un rapport de stage rendu
dans la semaine du 12 au
16 janvier 2026

Un oral de stage dans la semaine
du 26 au 30 janvier 2026



*Liberté
Égalité
Fraternité*

Collège
Louis-Arsène Meunier
Nogent-le-Rotrou

Le Diplôme National du Brevet série générale et série professionnelle

DNB

Diplôme national du brevet

(session 2026)

- Le DNB atteste du niveau atteint à la fin du collège (fin du cycle 4).
- Les modalités pour l'obtenir changent cette année.
- Pour l'obtenir, il faut avoir **10/20**.

Calcul de la note

Le contrôle continu

- Toutes les matières comptent de façon identique.
- Elles sont notées sur 20.



(Addition des 12 moyennes annuelles) + (ajout des points au-dessus de 10 de l'enseignement facultatif) $\div 12 =$

/20

Calcul de la note finale

$0.4 \times$ moyenne du contrôle continu $+ 0.6 \times$ moyenne des épreuves finales

Les épreuves finales

- Les épreuves finales écrites** (fin juin) notées sur 20.



* Seules deux disciplines seront retenues.

- L'épreuve orale** (mai) notée sur 20 Coefficient 2
L'élève choisit de présenter un objet d'étude lié à un des 4 parcours (Avenir, PEAC, Citoyen ou Santé), à un EPI ou l'histoire des arts.
Sont évaluées sa capacité de s'exprimer clairement à l'oral mais aussi à rendre compte des connaissances et des compétences acquises.

15 min en individuel ou 25 min en collectif

(Addition des 6 moyennes en appliquant les coefficients) $\div 6$

/20

Les mentions

Assez bien

$\geq 12/20$

Bien

$\geq 14/20$

Très bien

$\geq 16/20$

Très bien avec les félicitations du jury

$\geq 18/20$



*Liberté
Égalité
Fraternité*

Collège
Louis-Arsène Meunier
Nogent-le-Rotrou

Le Certificat de Formation Générale

CFG

Toute
l'année

Le Certificat de Formation Générale

L'évaluation du socle

Le niveau de maîtrise de leurs acquis scolaires évalué en contrôle continu durant l'année sur le niveau cycle 3 :

10 points si le candidat obtient le niveau 1 « Maîtrise insuffisante » ;

20 points s'il obtient le niveau 2 « Maîtrise fragile » ;

25 points s'il obtient le niveau 3 « Maîtrise satisfaisante » ;

30 points s'il obtient le niveau 4 « Très bonne maîtrise ».

Sur 240 points

Début
juin

L'épreuve orale

10 minutes d'exposé

10 minutes d'entretien avec le jury

Sur 160 points

L'élève est reçu

S'il obtient 200 points sur 400